



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité Saint-Frédéric**

850, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric, (QC) G0N 1P0

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Qu'à une séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 3 mars 2025 à 19h30, les membres du conseil doivent statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. Demande de dérogation mineure concernant l'empiètement du bâtiment, suite à un agrandissement résidentiel, dans la marge de recul avant :

- Règlement de zonage #297-15, article 17 exigeant pour la zone M84 une marge de recul avant minimale de 7.5 mètres :

o Lot # 4 375 081 : Agrandissement prévue à 0.50 mètre de la ligne avant ;

Toute personne intéressée peut donc se faire entendre en personne lors de la séance du conseil prévue le 3 mars 2025 à 19h30 ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : [municipal@saint-frederic.com](mailto:municipal@saint-frederic.com).

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 13 février 2025

Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité Saint-Frédéric**

850, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric, (QC) G0N 1P0

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée Cathy Poulin, directrice générale, résidant à Saint-Frédéric certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 13h00 et 17h00 le 13 février 2025 aux endroits suivants : Bureau municipal & Bureau de poste

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 février 2025.

Directrice générale et greffière-trésorière

---